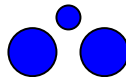




FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
déclaré loi 1901 à la sous préfecture sous le N° W594002803 le 12/02/07
N° de Siret 497 845 370 00012 N° de Siren 497 845 370

D I S T R I C T M A R I T I M E



C.R réunion de District du 20 mars 2017 A CAPPELLE

Clubs présents : LBC, ABB, ADJM, ABGS, USD, SMPSD, USG & FMOC

Clubs excusés : St POL & ABL

Membres présents : Réjean L, Michel T, Bernard Le, JCE, Octavie P, Cathy B, Carole W

Membres excusés : Laurent A., Paul L.

1. **Mot du Président.**

Le Président remercie le club de Cappelle de nous recevoir pour cette 2^{ème} réunion.

Le Président nous a fait part lors de notre réunion de février de la demande de Mme Octavie Percher qui désire rejoindre le bureau de District. Elle sera en charge de la Présidence « la Commission d'Arbitrage ». Merci de l'accueil que vous lui avez réservé.

Une pensée à notre cher Laurent qui s'est fait opérer du pied, il devrait être bientôt sur « ses deux pieds » et revenir parmi nous. Par contre notre ami Paul est hospitalisé depuis le 21 février pour un Pneumocoque, sa santé est très fragile. Nous croisons les doigts et nous sommes tous avec lui et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

En espérant que les nouvelles de la santé de l'un et l'autre seront bonnes.

2. **Approbation du CR du 20/02/2017.**

Adopté à l'unanimité et ne pas oublier de mettre la date et le lieu de la réunion.

3. CR de la réunion du CDN du 04/03

Infos Fédé.

Alain CANTARUTTI a envoyé copie de sa lettre de **démission** à tous les CD et Ligues le 22/01/17.

Chancellerie.

André BAR a reçu la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports le 17 mars des mains de Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Nous pouvons que le féliciter, c'est amplement mérité.

Sportives.

Quand est-il de la question de JCE concernant le plan Vigipirate ?

Il ni a pas de nouvelles pour l'instant. Le club USG a RDV à la sous préfecture et nous fera par du résultat. Le club ABB en a fait la démarche il y a un mois et toujours aucunes réponses.

La Coupe interdistrict jeune ?

Par manque de participants (DISTRICT) elle sera peut être annulée.

Disciplines.

Kevin MARION a fait une demande de remise de peine, elle a été rejetée. Par 13 voix contre 3 Il reste suspendu jusqu'au 27 juin 2017.

Sélection.

Un initiateur qui a arrêté et qui désire reprendre du service, il travaille, soit pour son club, soit pour son district, soit pour le comité du Nord ou de Ligue et envoie au Président un rapport d'activité (Alain Vande Meersch) et il sera reconnu.

Par contre pour un initiateur qui a arrêté et qui désire reprendre il doit se réinscrire à la journée de formation initiateur à condition qu'il ait eu sa carte initiateur avant 2011, car à partir de cette date en plus de la carte il y a eu un diplôme au niveau national et il est à vie.

Arbitrage.

Pour 2017. Comme en 2016 il y aura 3 examens blancs, les candidats devront être présents à au moins un examen pour prétendre de passer l'examen final. La date butoir des demandes est le **30/09/17.**

Comme annoncé en AG, il y a une pénurie d'arbitres et les clubs ne font pas l'effort d'en former bien que le CD59 propose de nombreuses formations.

Afin de ne plus être confrontés aux problèmes de 2016 lors de rencontres par équipes (CDF et CEC divers) **chaque club inscrit dans l'une ou l'autre, va devoir obligatoirement former au moins 1 « fonctionnaire arbitre »** qui sera donc pourvu par l'organisateur recevant si carence d'arbitre officiel bien évidemment, fonctionnaire arbitre n'étant d'aucun des 2 clubs en lice bien sûr, mais il devrait donc s'en trouver dans un club proche.

En souhaitant que ces fonctionnaires arbitres prennent goût passent ensuite l'examen officiel en janvier.

Mettre tout ça sur clé USB (avec les réponses of course).

Remettre une clé par district au responsable de la formation (commission d'arbitrage ou autre).

JCD présente cette formation sur une journée au siège de RONCHIN. Puis chaque district organise sa journée (ou +) de formation, à ses frais, et le CR est envoyé à JCD.

2017 : mise en place. 2018 : amende de 150€ au club n'ayant pas au minimum 1 fonctionnaire arbitre et qui s'inscrit en CEC ou CDF.

Le Président va envoyer aux clubs le nécessaire pour les inscriptions et les réponses doivent être avant le 8 avril 2017. C'est une prévision.



Bernard LEUCHART trouve que ce n'est pas logique que le « FONCTIONNAIRE ARBITRE » ne peut pas officier dans son club.

Irène ROBEAUX est chargée de prévenir tous les clubs participants soit à la CDF soit au CEC et le plus rapidement possible afin de trouver une date pour la formation de ces fonctionnaires arbitres.

Rappel, le tirage effectué on ne change pas de joueur. C'est une **ERREUR**

- S'il s'agit d'un concours OPEN, c'est-à-dire ouvert à tous les licenciés mais sans limitation du nombre d'équipes, on peut toujours remplacer un joueur dans une doublette, deux joueurs dans une triplète, même si le tirage est fait mais avant le coup de sifflet de l'arbitre ou annonce du début du concours. Et non inscrit dans une autre équipe

En clair : avant une phase qualificative, il est possible de procéder à un ou deux remplacements.

- En terrain libre, cailloux sur 3 mètres puis macadam puis cailloux. Comment considère t on le macadam ? Comme terrain de jeu puisqu'il est défendu de passer au dessus d'un terrain interdit, comment voudriez-vous jouer ?

4. Résultat des qualificatifs

X3 Promotion Nord à l'ADJM le 11/03 :

39 équipes présentes

ABGS = 5, ADJM = 5, CAPPELLE = 5, FMOC = 3, SMPSD = 13,

ST POL = 2, USD = 3 et l'USG = 3.

X1 Tir de Précision à l'ABGS le 12/03 :

Nous avons 6 clubs qui se sont présentés avec 2 représentants chacun. La victoire est revenue à ANGIER Jimmy du FMOC contre HUGUES Loïc de l'USD.

A revoir pour 2018 l'application du règlement.

X1 Nord à l'USD le 18/03 :

92 joueurs présents

ABGS = 20, ABL = 4, ADJM = 3, CAPPELLE = 1, FMOC = 7, SMPSD = 25,

USD = 25 et USG = 7

Le Président vous a transmis par mail les équipes qualifiées.

5. Trésorerie.

Point sur les affiliations, et calendriers du CDN et Redevance des concours.

Le trésorier avait prévu une réunion de la commission celle-ci est reportée.

6. Coupe de France des clubs.

ABGS contre USD – USD GAGNE 19 - 12

La Pétanque SOMAINOISE contre SMPSD – SMPSD GAGNE

7. CR de la journée de formation BF et Initiateur du 06/03 à CAPPELLE.

C'est une catastrophe seulement 4 éducateurs présents alors qu'il y a en 32 au District.

8. CR de la journée sélection du 19 mars à ARMENTIERES

JCE : jeunes : DEMETRIO Antoine 1^{er} – DEMETRIO Auréliano 4^{ème} – DEMETRIO Juliano 2^{ème} & SJOBERG Nolhan 5^{ème}.

9. CDC3.

Le Président vous a transmis par mail le tirage de la CDC3 poule 1 et 2. Comme l'an dernier il y a 5 journées.

Pour le CDC3 – Vétérans il y a 7 journées. Chaque club à une journée en blanc.

Et il vous a transmis également les contacts pour la CDC 3 et CDC3 – V.

10. Déplacement pour le Championnat du Nord le 16 avril à Hautmont.

Clubs	Minime	Cadet	Junior	Accompagnateur	TOTAL
ABB	0	0	0	0	0
ABGS	6	11	3	7	27
ABL	?	?	?	?	?
ADJM	0	0	0	0	0
CAPPELLE	3	2		2	7
FMOC	1	3	1	1	6
SMPSD	11	10	2	8	31
ST POL	0	0	0	0	0
USD	0	0	0	0	0
USG	0	0	0	0	0
TOTAL	21	26	6	18	71

DELEGUE BUS : CAROLE WATTIAU

11. Déplacement pour le Championnat de Ligue X3 Jeunes à Le Portel le 30avril.

Clubs	Minime	Cadet	Junior	Accompagnateur	TOTAL
ABB	0	0	0	0	0
ABGS	6	11	2	7	26
ABL	?	?	?	?	?
ADJM	0	0	0	0	0
CAPPELLE	3	3		2	8
FMOC	1	3	1	1	6
SMPSD	13	11	2	9	35
ST POL	0	0	0	0	0
USD	0	0	0	0	0
USG	0	0	0	0	0
TOTAL	23	28	5	19	75

DELEGUE BUS : CAROLE WATTIAU

12. Qualificatifs.**PRECISIONS SUR LES QUALIFICATIFS.**

IL Y AURA BIEN UN QUALIFICATIF X1 FEMININ le 15 avril au club ABB. Les joueuses, qui se présenteront à ce qualificatif, devront s'acquitter de 3 € de participation. Le DISTRICT a le droit de qualifier 11 joueuses, SANDRINE POINSOT est qualifiée d'office, donc à cette journée 10 joueuses à qualifier.

13. Qualificatif LIGUE

Pour les qualificatifs aux championnats de LIGUE, il y en aura un **OBLIGATOIREMENT** car nous sommes le 2^{ème} plus gros District (licenciés) avec le District VA.

SONT INSCRITS :**X1 F.**

ABGS = 3, LBC = 6, USD = 4, SMPSD = 14 & FMOC = 3.

X2 F.

ADJM = 1, USD = 3, USG = 1, SMPSD = 8 & FMOC = 1

X3 F.

USD = 2, SMPSD = 4 & FMOC = 1

X3 V.

ABGS = 3, ADJM = 1, LBC = 2, USD = 3, USG = 3 & SMPSD = 2

Les clubs suivant doivent s'acquitter : ADJM 15 € USG 33 € USD 75 € SMPSD 144 € & FMOC 24€. Tout a été réglé ce jour lors de la réunion.

14. Remerciements.

Le Président remercie tous les bénévoles de leur participation au démontage de la salle après le Bal du Printemps. Cette année il y avait 12 bénévoles et 3 personnes au service du bar à Champagne toute la nuit.

15. Parole aux Présidents de Commission

Sportive & Féminine : C.B : Ou en est-on de la journée avec les sociétés Carnavalesques ?

Si pas possible les prévenir rapidement.

Reporter, suite au problème de santé du Président PL.

Le Président demande à Cathy d'envoyer un mail aux deux associations en le mettant en copie.

Jeunes : JCE :

CDC jeunes le 26 mars à ARMENTIERES en attente des réponses des clubs.

Mise en place du PÔLE FORMATION.

Arbitrage : Octavie demande aux clubs s'ils désirent avoir des arbitres dans leurs concours de faire la demande rapidement.

Challenge : le Président vous rappelle que vous avez tous reçus les dates des concours qui comptent pour le challenge, et il demande aux responsables de club de lui transmettre dans les 72 heures le fichier GCZ du concours. Il lui servira également pour joindre la classification à Philippe Rossez. (Ceci jusqu'à JCE soit formé a utilisé le GCZ).

Pour le moment il lui manque le fichier de l'USD du concours du 04/03.(reçu le 17/03)

16. Courrier

Le 19 mars le Président est allé à l'AG de l'ABL. Le comité du club est resté inchangé Président Daniel DEGRAEVE, Trésorière Gloria DELFERRIERE & Secrétaire A. DEPAUW.

Le Président a reçu du club SCB le courrier de dissolution de celui-ci, mais il y a problème ce courrier n'a pas été visé de la SOUS PREFECTURE. Pour le Président ce courrier n'est pas valable.

17. Questions diverses.

RL : Je ne pourrais pas arbitrer le 08/04 à Cappelle, nous avons réunion CDN et l'après-midi essayage des tenues.

Il sera remplacé par Octavie PECHER.

JCE : le 22 & 23 avril nous recevons des équipes anglaises féminines pour sélection. J'enverrai un mail aux clubs pour avoir des équipes féminines.

Les formulaires d'inscription pour les jeunes sont sur le site du comité Nord.

AB : les qualificatifs X1F et X2 sont au club ABB sur quel terrain seront-ils joués ?

Réponse : sur les terrains de l'Ile Ste SOPHIE (30 terrains disponibles).

Règlement BOULODROME.

Si une boule va au terrain mitoyen est elle valide ?

Réponse : Si le règlement boudrome n'est pas affiché c'est le règlement FFPJP qui s'applique.

Ce règlement boudrome doit être réactualisé et mis à jour.

LBC :

CDC3 : Est ce que les dates des rencontres ont été définies à la date butoir le dimanche ?

Réponse : Ce n'est que la date butoir mais rien ne vous empêche de faire un accord avec le club adverse.

Le 02 septembre nous organisons un départemental est ce que nous pouvons intégrer les jeunes « cadets minimes & benjamin » ? En X2

Réponse : Oui, car effectivement il manque des concours pour nos jeunes mais il faut envoyer l'info à J.C Sense pour qui le mette sur le site du CDN..

FIN DE LA REUNION

**Prochaine réunion le lundi 19 juin 2017
Au club FMOC**

LE SECRETAIRE GENERAL
Michel TRUYEN